



Chers collègues parlementaires,

Cher Professeur Antib,

Mesdames et Messieurs les membres du « Mouvement contre la constante macabre »,

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie et Inspecteurs de l'Éducation nationale,

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement et enseignants,

Chers amis,

Je ne vous cache pas le plaisir et la fierté qui m'animent au moment de vous accueillir en ce magnifique Palais du Luxembourg. Au nom du Professeur Antib, des membres du « Mouvement contre la constante macabre », je vous remercie de l'intérêt que vous prêtez à cette problématique de la notation scolaire.

Permettez-moi, de saluer l'amicale présence de nombreux marnais et plus particulièrement celle de Messieurs Albert Vecten, sénateur honoraire, et Jacques Delatour, inspecteur d'académie honoraire. Ces mots de bienvenue s'adressent aussi à toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés, parfois de Belgique, pour assister à ce colloque.

Comme se plaît à le rappeler notre Président, Christian Poncelet, notre Haute Assemblée est un rouage essentiel de nos institutions républicaines.

Il m'a d'ailleurs demandé de vous souhaiter la bienvenue et de vous lire ces quelques mots qui illustrent parfaitement sa vision de l'institution sénatoriale : « *Le Sénat a le grand avantage, grâce à son mode de fonctionnement, à un certain esprit qui y règne, éloigné des brutalités partisans, de pouvoir mener, dans la durée, des travaux de réflexion qui éclairent utilement le travail législatif. Le domaine de l'éducation, qui n'est pas spécialement partisan, se gère dans la durée car les évolutions des générations ne peuvent qu'être lentes. Il se gère également dans le consensus car il s'agit de la transmission du patrimoine national. Votre colloque, qui porte sur un point de technique docimologique, est pourtant politique puisqu'il aborde au fond, à travers cette problématique, la question de l'échec scolaire, de la compétition, de la représentation de l'école. Je vous souhaite donc d'excellents travaux, certain que notre Assemblée en tirera le plus grand profit* ». »

Qu'il me soit ici permis de remercier solennellement le Président Poncelet de son haut parrainage, et de saluer ses inlassables efforts à la promotion de notre Assemblée.

En effet, trop souvent brocardé par ceux qui l'assimilent à une maison de retraite, trop souvent délaissé, le Sénat est pourtant unanimement salué pour la qualité de son travail législatif, plus consensuel et plus abouti.

Soucieux de promouvoir une image plus conforme à la réalité, les sénateurs se sont engagés sur la voie de la modernité pour asseoir la légitimité institutionnelle de leur Chambre. A titre d'exemple, ils organisent, tout au long de l'année, des colloques qui se veulent des moments privilégiés de réflexion, d'échanges et de prospection.

Il est donc tout naturel de nous retrouver aujourd'hui, en cette salle Monnerville, pour évoquer un véritable phénomène sociétal : la « Constante macabre de la notation ». Interpellée par le Professeur Antibî à l'occasion de l'examen du projet de loi sur l'avenir de l'école, je dois avouer que ma première réaction s'apparenta à une certaine forme de circonspection.

Comment en effet imaginer, dans un pays comme la France, que notre système d'évaluation puisse inconsciemment favoriser l'échec scolaire ?

Reconnaissez qu'une telle affirmation a pu ébranler mes certitudes au moment où mes collègues et moi-même échangeons sur les moyens à consacrer aux programmes personnalisés de réussite éducative.

Ce questionnement a depuis orienté toutes mes démarches. Réunions, question d'actualité à notre ministre de l'Education nationale, entrevues avec ses collaborateurs ne poursuivent qu'une seule finalité : dénoncer la constante macabre.

Ce colloque revêt donc une importance toute particulière. Je souhaite, à l'instar du Professeur Antibî, que nos réflexions, nos échanges et leur médiatisation contribuent à alimenter ce véritable débat de société et incitent surtout à l'expérimentation de nouvelles modalités d'évaluation scolaire. Il en va, sans esprit polémique ni même mélodramatique, de l'avenir des générations à venir. Aidons-les à apprécier l'apprentissage des leçons, à appréhender en toute confiance les contrôles ... aidons-les tout simplement à aimer l'École de la République !